



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission Cycliste de la Haute-Garonne

10, Boulevard Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40 - Fax : 05.34.36.12.44

Email : accueil@31.fsgt.org - site Internet : <http://www.cyclismefsgt31.fr>

REGLEMENT EPREUVE CYCLISTE ROUTE

DATE : 16 mai 2021

CLUB : US FRONTON

NOM DE L'EPREUVE : 1er GP de SAYRAC

LIEU : SAYRAC 31340 (situé entre Villemur /Tarn et Fronton)

LONGUEUR DU CIRCUIT : 5.00Kms (Plat) openrunner 9504285

Catégories	Heures dossards	Heures départ	Nombre de tours	Total kms	Récompenses
1 ^{ère}					
2 ^{ème}	13h30	14h45	17	85	3 premiers
3 ^{ème}	13h30	14h47	16	80	3 premiers
4 ^{ème}	11h00	12h30	14	70	3 premiers
5 ^{ème}	11h00	12h32	13	65	3 premiers
Cadets	11h00	12h32	10	50	3 premiers
Minimes	11h00	12h32	6	30	3 premiers
Féminines	11h00	12h32	13	65	3 premières

NB : Les 1^{ères} catégories courront dans le peloton des 2^{èmes} catégories et seront récompensés uniquement s'ils sont vainqueurs de la course. Seul le 1^{er} des Non-licenciés par peloton sera récompensé, cela concerne les NL des catégories 2/3/4/5.

Lieu remise des dossards : Rte des Ecoles à SAYRAC (D71)

Epreuve ouverte aux catégories de valeurs renseignées ci-dessus, disputée sous les règlements cyclistes FSGT d'Occitanie- Pyrénées et du règlement fédéral FSGT.

Observations : les signaleurs seront mis en place ¼ d'heure avant le 1^{er} départ.

Braquets minimes garçons et filles : 7,01 (46x14)

Cadets ou Cadettes : 7m62 (50x14),

Observations :

EPREUVE OUVERTE AUX NON-LICENCIES F.S.G.T. sous présentation d'une licence compétition vélo ou d'un certificat médical mentionnant apte à la compétition cyclisme, autorisation parentale pour les mineurs.

Tarif engagements : LICENCIES F.S.G.T. => 7 € ; Minimes & Cadets => 3€

NON-LICENCIES => 10 € ; Minimes & Cadets => 5€

En accord avec les Commissaires, et en fonction du nombre d'engagés, l'organisateur peut décider de regrouper ou de séparer les pelotons.

Les Commissaires se réservent le droit, pour causes de conditions climatiques, de modifier le nombre de tours.

Le port du maillot est obligatoire pour recevoir les récompenses.